



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Jean-Paul LECOQ  
*Député de Seine-Maritime*  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Ministre de l'Intérieur  
Monsieur Bruno RETAILLEAU  
1, Place Beauvau  
75800 PARIS CEDEX

Harfleur, le 26 décembre 2024.

Objet : Manifestation du 5 décembre

Monsieur le Ministre,

Le jeudi 5 décembre, des paysans de la Confédération Paysanne qui manifestaient contre l'accord de libre-échange MERCOSUR devant la Bourse du commerce européenne, ont été arrêtés et placés en garde à vue après la décision prise de nasser les manifestants pour hâter la dispersion de cette manifestation.

Au regard des témoignages reçus, je tiens à vous faire part de mon indignation face à ce recours à la force publique visiblement disproportionné, à l'encontre d'une manifestation clairement pacifiste. Je considère qu'il s'agit ici d'une remise en cause du droit constitutionnel de manifestation.

Pendant des semaines, l'ensemble de la classe politique, ministres en tête, n'ont cessé de dénoncer la volonté de la Commission Européenne de signer cet accord de libre-échange contre la volonté unanime de la France. Dans ce cadre, les mots employés ont été bien plus violents que ce qui a prévalu dans l'organisation de cette manifestation du 5 décembre et ces positions ont clairement encouragé la multiplication des rassemblements et manifestations.

Je m'interroge également sur les motivations qui ont guidé le commandement du recours à la force, en sachant que cette manifestation visait les représentants de nombreuses multinationales réunis pour l'inauguration de cette Bourse du commerce européenne, alors que dans le même temps, des actions médiatisées et clairement attentatoires à la sécurité publique et à l'intégrité de bâtiments publics ont été organisées par d'autres organisations paysannes sans la moindre réaction des forces de l'ordre.

Il en va de même pour la dégradation de permanences parlementaires pourtant revendiquée par la FNSEA.

Je ne peux que constater avec amertume républicaine, le deux poids deux mesures qui guide les décisions de votre ministère face aux diverses manifestations organisées par les mouvements d'agriculteurs et d'éleveurs.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations.

Jean-Paul LECOQ